# AMENAGEMENT DE LA RUE DE RENNES

Entre le rond-point de la Reposée et le rond-point de la fontaine

Marché de Maitrise d'Œuvre : Infraconcept - Sitadin

Réunion d'information aux riverains du 4 juillet 2018



La Direction Générale Adjointe en charge de l'Aménagement, de l'Urbanisme et des Services Techniques

# Plan de situation



# Objectifs des aménagements de la rue de RENNES

- Offrir aux habitants un cadre de vie de qualité
- A terme, requalifier et sécuriser la rue de RENNES dans sa globalité, du giratoire de La Reposée au carrefour avec l'avenue de la Forêt et l'avenue du Général de Gaulle, compris l'entrée du futur quartier de la Quinte et la rue de l'Endroit Joli
- Limiter fortement la vitesse des véhicules, dès l'entrée de ville
- Favoriser les modes de déplacements doux sécurisés (piétons/vélos)
- Proposer des espaces publics fonctionnels et durables
- Donner une qualité paysagère forte à la rue
- Assurer une gestion facile et économique des espaces publics, tout en respectant les enjeux environnementaux
- Insérer les projets de renouvellement urbain













Secteur entre les ronds-points de la Reposée et de la Quinte





Le rond-point de la Quinte / La rue de l'Endroit Joli











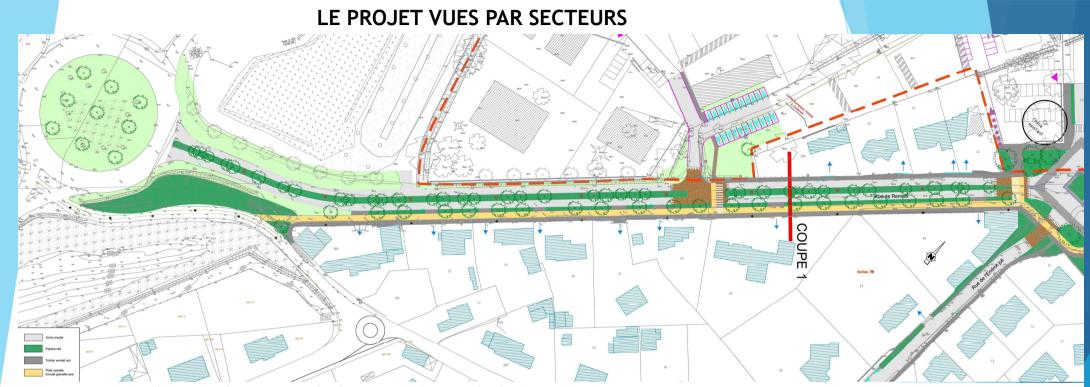


Secteur entre les ronds-points de la Quinte et de la Fontaine

La rue de l'Ariançon

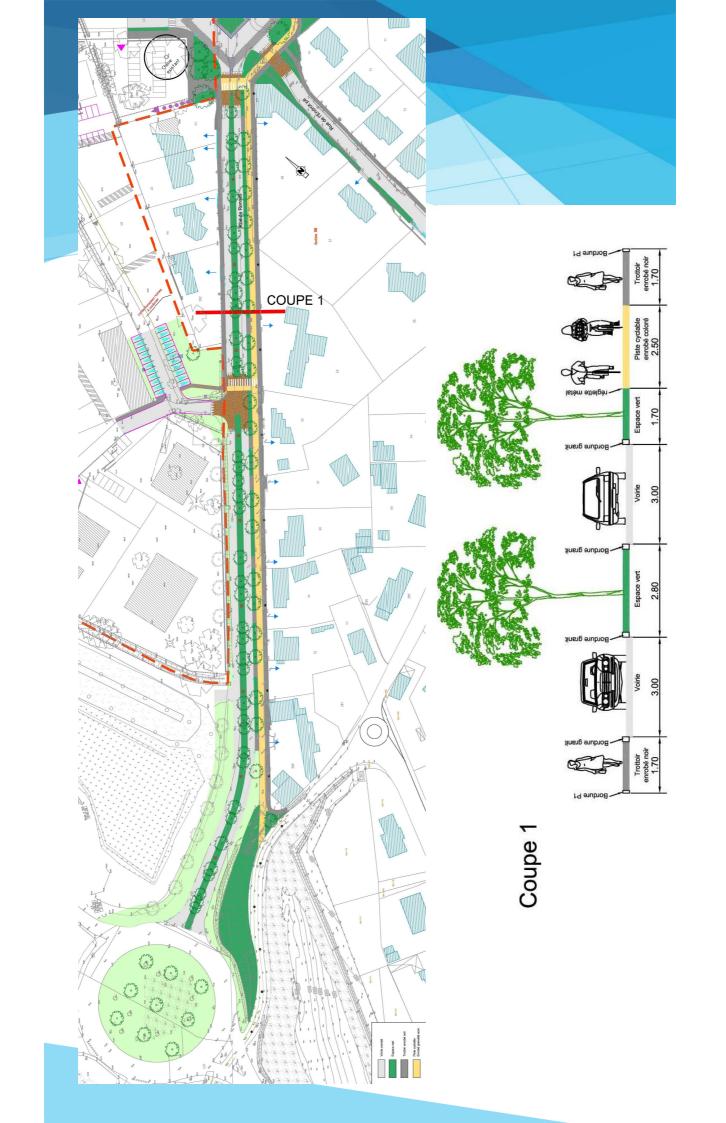


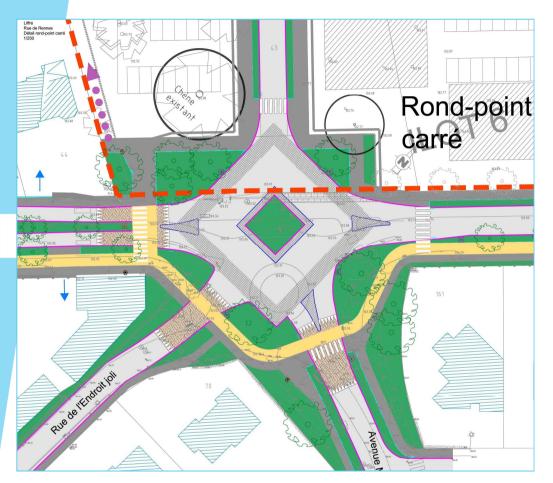
Le rond-point de la Fontaine



## Secteur entre les ronds-points de la Reposée et de la Quinte

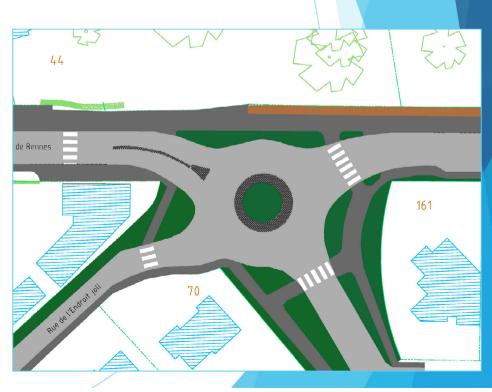
- Une entrée de ville à forte valeur paysagère : un rond-point de la Reposée paysager, un terre plein central arboré, des alignements d'arbres de part et d'autre des voies (objectif : 1ère fleur Villes et Villages fleuris);
- Une circulation fortement <u>apaisée</u> dès l'entrée de LIFFRE : 50 km/h plateau en zone 30 chaussée limitée à 3m de large ;
- Une piste cyclable bidirectionnelle et différenciée en rive sud/est de la rue, connectée au réseau rejoignant la forêt;
- Des trottoirs de part et d'autre ;
- > Une zone de stationnement de proximité en entrée de quartier de la Quinte.





### Rond-point de la QUINTE:

- un rond-point carré désaxé à 5 branches mais dans l'alignement de la rue de Rennes;
- Des vitesses de circulation très réduite par la géométrie du rondpoint, notamment dans l'axe de la rue de RENNES;
- Rue de Rennes : une continuité de piste cyclable bidirectionnelle et de trottoir sécurisés avec des « trottoirs traversant » (priorité aux vélos et aux piétons);
- Un traitement paysager toujours fort.

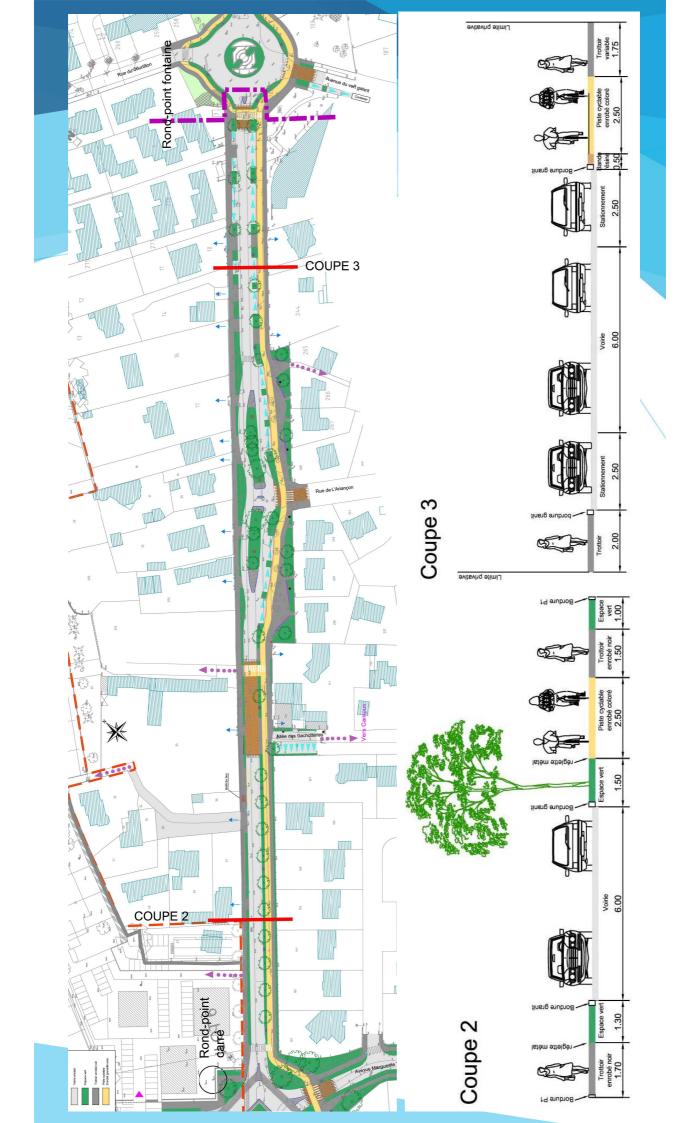


Existant



# Secteur entre les ronds-points de la Quinte et de la Fontaine

- > Une poursuite du traitement paysager : alignement d'arbres (prescriptions de plantations en domaine privé) ;
- > Une continuité de piste cyclable bidirectionnelle sécurisée et des trottoirs de part et d'autre ;
- > Une sécurisation de la traversée piétons/vélos liaison La Quinte/Campus au droit des arrêts car (plateau);
- Carrefour avec la rue de l'Ariançon : îlot central paysager (mini giratoire permettant le retournement) / espace piétonnier élargi avec des murets bancs / stationnements ;
- > Une circulation maintenue apaisée : plateau et secteur îlot central paysager en zone 30 ;
- > Des stationnements avant le rond point de la Fontaine.



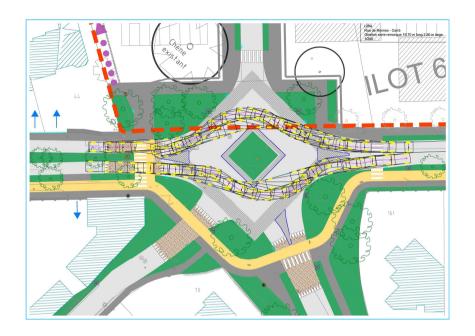






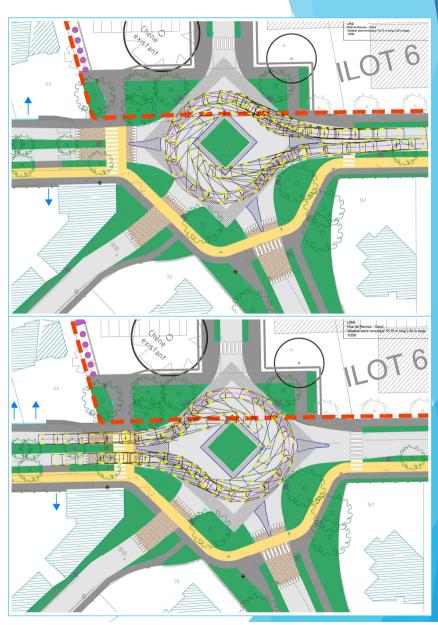


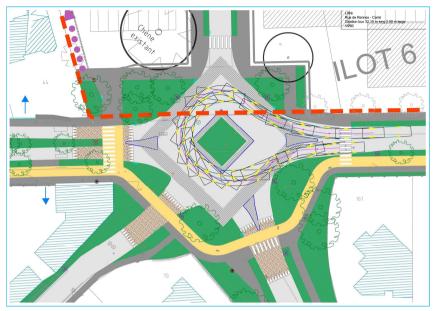




CAMION / SEMI



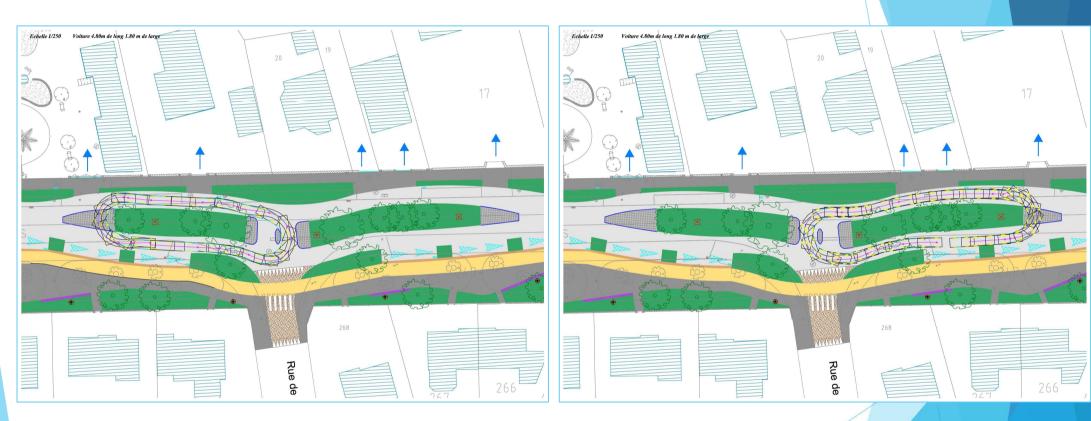




BUS



**CAMION POMPIER** 



VOITURE :4.80 m de long pour 1.80 de large

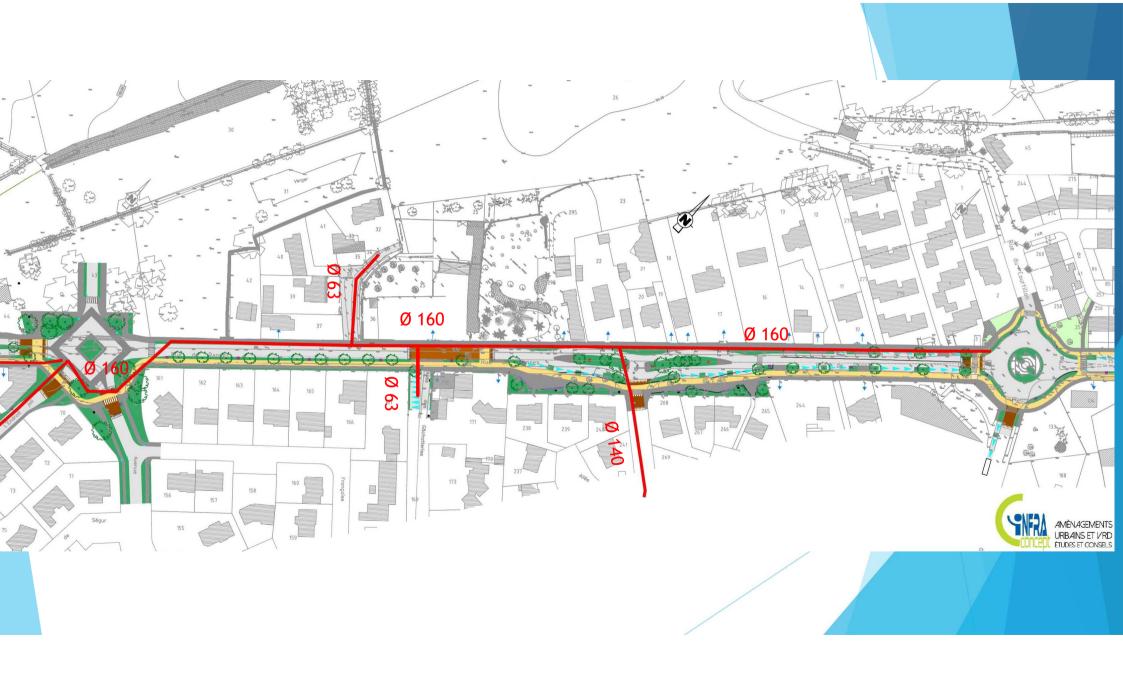
# Travaux de réseaux

# Eau potable

 Renouvellement du réseau d'eau potable existant actuellement en PVC collé

• Suppression des doubles canalisations

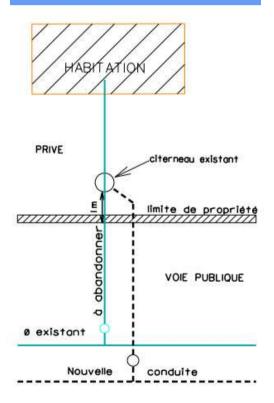




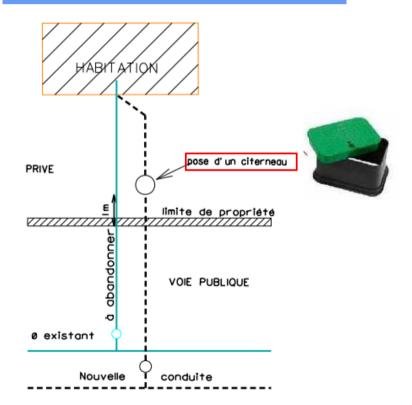
# Réseau eau potable

# Sortie des compteurs situés à l'intérieur des habitations:

### Compteur déjà à l'extérieur

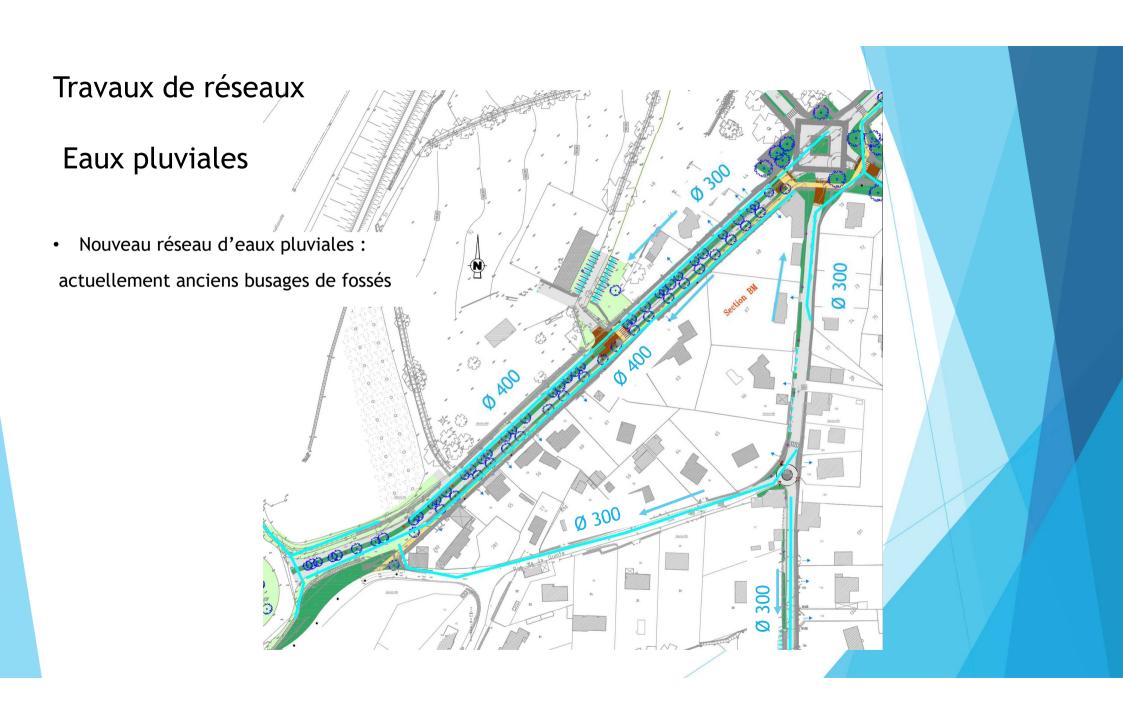


### Compteur à l'intérieur de l'habitation

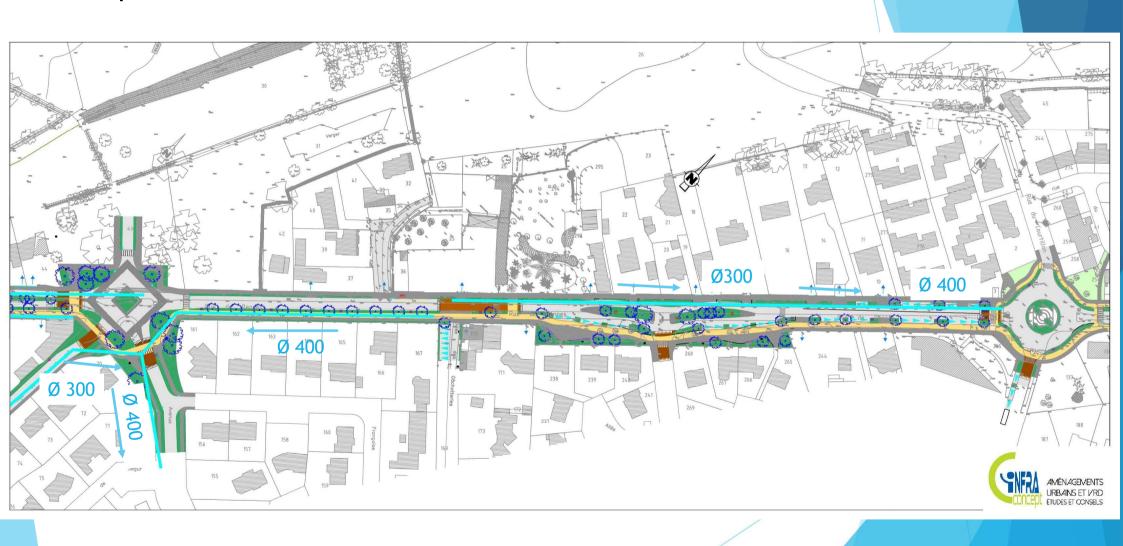


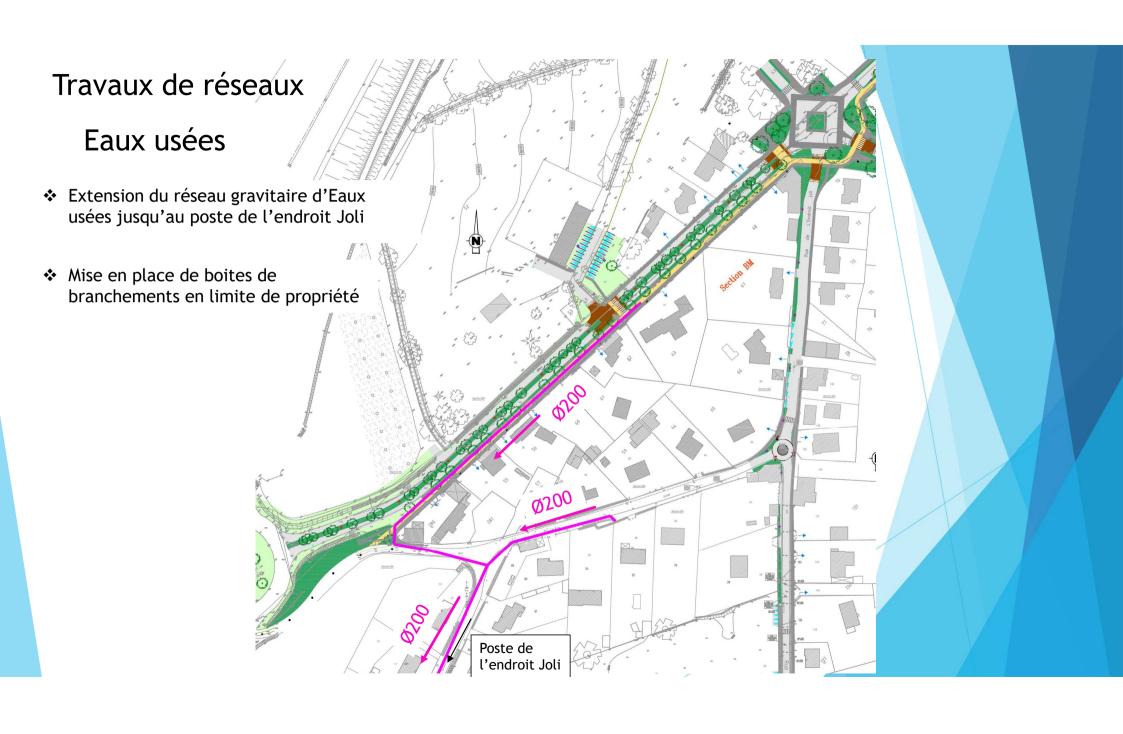
L'entreprise sera amenée à vous solliciter pour avoir accès à votre compteur situé dans votre habitation.

La sortie de compteur n'entraîne aucun frais pour l'abonné concerné.



# Eaux pluviales





# Eaux usées



# Rappel des règles de raccordements au réseau d'eaux usées: pour ceux actuellement en assainissement autonome

L'article L. 1331-1 du Code de la santé publique rend obligatoire le raccordement des habitations, <u>dans un</u> <u>délai de deux ans</u>, à compter de la mise en service du réseau public de collecte des eaux usées.



### Délibération du 4 Avril 2014:

Toutefois des dérogations peuvent être accordées par la Ville dans le cas où l'installation d'Assainissement Non Collectif (ANC) est :

- Récente (moins de 4 ans à la 1ère demande)
- En bon état de fonctionnement
- Aux normes
- Dispose d'une attestation de vérification technique Favorable de moins d'un an, ne présentant aucune non-conformité, délivrée par le contrôleur des installations d'ANC.

Si l'ensemble de ces quatre conditions est remplie, le propriétaire pourra, s'il le souhaite, demander une prolongation de 2 ans du délai de raccordement au réseau d'eaux usées, afin qu'il puisse amortir son installation d'ANC. Conformément à l'article L1331-1 du Code de la Santé publique, le délai total de

# Rappel des règles de raccordements au réseau d'eaux usées:

Avant tout raccordement aux réseaux des eaux usées ou eau potable, vous devez effectuer une demande préalable auprès du délégataire de service public en matière d'assainissement de la commune (aujourd'hui la SAUR : (02.78.51.80.00)). Vous devez ensuite transmettre cette demande en mairie afin qu'elle soit validée par nos services.

La SAUR procède au contrôle du branchement une fois réalisé.

Dès réception du contrôle, la Mairie vous adressera un courrier vous demandant de déclarer sur l'honneur la surface habitable de votre habitation.

Sera alors à acquitter la participation à l'assainissement collectif : 20 €/m² pour les maisons individuelles. Cette participation est due en un seul paiement.

Les personnes souhaitant être raccordées peuvent préalablement se faire connaître auprès de la ville en adressant un mail à l'adresse suivante : demande-interventions@ville-liffre.fr

# **PLANNING RESEAUX:**

Années	2018										2019																	
Mois	9	Septembre			Octobre		Novembre			Décembre			Janvier			Février				Mars								
Secteur 1 : Rond point Yourcenar- Rond point Vert Galant																												
Lot 1: AEP																												
Lot 2 : Eaux usées et eaux pluviales																												
Secteur 2 : Endroit Joli																												
Lot 1: AEP																												
Lot 2 : Eaux usées et eaux pluviales																												
Secteur 3 : Rond point A84 - Rond point Yourcenar																												
Lot 1: AEP																												
Lot 2 : Eaux usées et eaux pluviales																												

# **PLANNING PREVISIONNEL VOIRIE:**

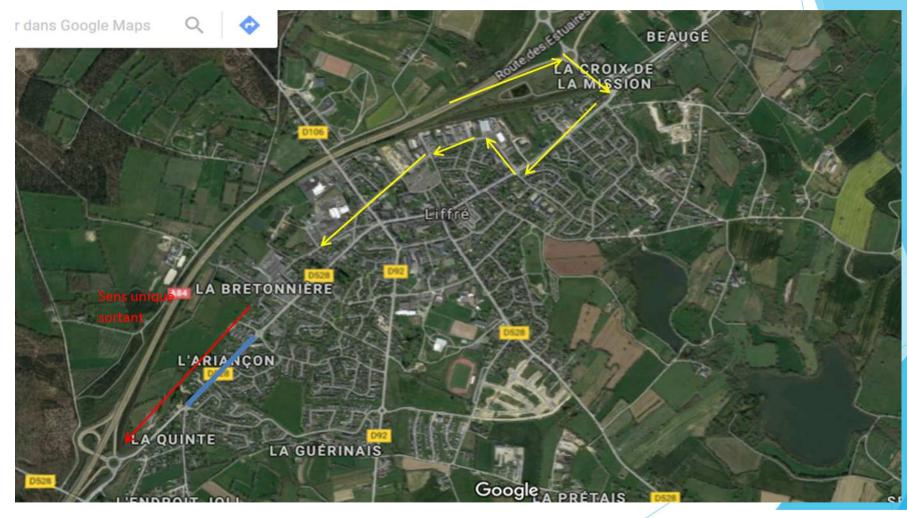
	3	9	2019												2020						
LOCALISATION	DUREE	Janv	Fév	Mars	Avr	Mai	Juin	Juillet	Aout	Sept	Oct	Nov	Déc	Janv	Fév	Mars	Avr	Mai	Juin		
Avenue Rennes Rd-pt Fontaine à Rd-pt Carré	8 mois																				
Rue Endroit joli	2 mois			i ka															(15)		
Avenue Rennes Rd-pt A84 à Rd-pt Carré	6 mois	8	18	0		8		9		1									5		
Rond point carré	3 mois			25		ē.	2 5				g - 2		52								
TOTAL	18 mois																				

# **PLANS DE CIRCULATION PENDANT LES TRAVAUX :**

Circulation Véhicules Légers sens unique sortie Liffré



# tous véhicules : Circulation sens unique sortie Liffré



# **MONTANT DES TRAVAUX:**

### ESTIMATION TRAVAUX Avant-Projet (prix décembre 2017)

		Tranche 1 I point A84 au Rd- carré compris		Tranche 2 I point carré au rd- t de la fontaine	Tranche 3 Rue Endroit Joli			TOTAL			
DESIGNATION	Q	TOTAL H.T.	Q	TOTAL H.T.	Q	TOTAL H.T.		Q	TOTAL H.T.		
1 - Installation / Frais divers		19 500,00 €		14 625,00 €		4 875,00 €			39 000,00 €		
2 - Terrassements		38 840,00 €		27 600,00 €		14 860,00 €			81 300,00 €		
3 - voirie, place et cheminement piétons		603 460,00 €		474 240,00 €		103 330,00 €			1 181 030,00 €		
4 - Réseaux		433 500,00 €		438 500,00 €		104 850,00 €			976 850,00 €		
5- espaces verts/mobilier/maçonnerie		132 605,00 €		107 320,00 €		7 365,00 €			247 290,00 €		
6 - Signalisation		24 900,00 €		18 400,00 €		4 900,00 €			48 200,00 €		
Total H.T.		1 252 805,00 €		1 080 685,00 €		240 180,00 €	Н		2 573 670,00 €		
TVA		250 561,00 €		216 137,00€		48 036,00 €			514 734,00 €		
Total T.T.C.		1 503 366,00 €		1 296 822,00 €		288 216,00 €			3 088 404,00 €		

NB: non compris réseaux de télécommunication, et entretien des espaces verts

### **OPTIONS HT**

OPTION : réfection réseau télécommunication								
Réseau télécommunication	450	40 500,00 €	360	32 400,00 €	310	27 900,00 €	1120	100 800,00 €

# MERCI DE VOTRE ATTENTION